



"Et vivre, c'est ne pas se résigner" (Albert Camus)

Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP – Section de l'Oise
2 rue Molière - 60000 BEAUVAIS

permanence le lundi

Tél – Fax - Répondeur : 03-44-06-35-68

mail : fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr

web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>

FO : le syndicat qui reste un syndicat

Déclaration liminaire **F.O.-DGFIP 60**

CTL du 17 novembre 2014

Monsieur le Président,

ce jeudi 13 novembre, **73% des personnels des Domaines étaient en grève dans l'Oise** pour exiger d'être rémunérés conformément à leurs sujétions particulières et à leur expertise. Cette mobilisation forte appelle une réponse concrète et rapide, que **F.O.-DGFIP** mettra tout en œuvre pour obtenir aux côtés des personnels floués. Ce comité technique est l'occasion de vous remettre les pétitions des personnels du département.

FO rappelle que les personnels n'ont pas souhaité la fusion, et que sa réalisation devait s'effectuer en mode "**gagnant-gagnant**" selon Parini, qui avait néanmoins mis un premier coup de canif dans ce contrat en n'octroyant qu'un seul jour d'autorisation d'absence exceptionnelle par an pour remplacer les 2 jours comptables dont bénéficiaient la moitié des personnels, selon son propre discours diffusé en vidéo au Cinespace de Beauvais et ailleurs.

|| C'est pourquoi, depuis la fusion, **F.O.-DGFIP** continue de revendiquer 2 jours d'autorisation d'absence exceptionnelle par an.

Depuis, les promesses n'ont cessé d'être revues à la baisse. Il n'était déjà plus question que d'une simple "**harmonisation**" avec Bézard, et désormais Bruno Parent ne propose qu'une vulgaire "**refonte**", à enveloppe soi-disant fermée.

En saupoudrant les sujets de mécontentement (B et C, puis A et A+), en divisant les personnels (selon leur origine), en répartissant les pertes sèches (de moins de 10€ par an), et en individualisant les problèmes (redevance, adjoints...), la Direction Générale se permet de faire les poches de ses personnels en espérant endiguer toute mobilisation.

Par exemple, pour un évaluateur des Domaines, comme pour un agent de renfort, le traitement est totalement différent selon la direction d'origine. De même, dans les SIP, certains collègues de pedigree fiscal ont touché peu ou prou la prime d'accueil, tandis que leurs collègues immédiats - de pedigree trésor - qui tiennent la caisse du même SIP restent dans l'attente de leur indemnité de caissier depuis juin. Quel aveu d'échec cuisant 6 ans après la fusion ! Quelle ambiance professionnelle pleine d'amertumes est ainsi alimentée dans les services de la DGFIP !

Et que dire des multiples discriminations engendrées par des systèmes alambiqués de refonte au rabais qui laissent de nombreux collègues complètement perdants ? Prenons le cas d'un membre de l'équipe de renfort qui a été en maladie plusieurs mois avant la refonte des régimes indemnitaires de juillet : il continue à être payé sur la base des primes non perçues pendant sa période de maladie, alors même qu'il effectue aujourd'hui le même travail que ses homologues !

Pour **FO**, c'est clair : « à travail égal, salaire égal ! »



FO-DGFIP demande l'ouverture de véritables discussions visant à la disparition de toute inégalité de traitement.

Pour **FO**-DGFIP, toute perte doit être compensée, et ce dès le 1^{er} centime.

FO-DGFIP revendique une revalorisation des régimes indemnitaires en lieu et place d'une pseudo-harmonisation mesquine.

FO exige l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice à hauteur de la compensation de la perte de pouvoir d'achat subie depuis 10 ans.

FO demande l'intégration des primes dans le traitement soumis à retenue pour pension.

Le Projet de Loi de Finances Rectificatif pour l'année 2014 consiste pour notre ministère en une nouvelle réduction des crédits, quelles en seront les conséquences pour la DDFIP de l'Oise au regard des abondements budgétaires attendus ?

Le Comité Technique de Réseau relatif aux suppressions d'emplois de 2015 aura lieu demain pour tirer sur l'ambulance de nos effectifs.

Comment assurer nos missions de service public en 2015 ?

Comment ne pas encore dégrader les conditions de vie au travail ?

Comment pourrez-vous motiver les personnels dont les perspectives de carrière se bouchent quel que soit le corps ou le grade ?

FO rappelle qu'il n'y a pas de république sans service public,
comme il n'y a pas de service public sans agent public.

Les élus **FO** au CTL de l'Oise

Bernadette PHILIPS Beauvais

Olivier VALEYRIE Beauvais

Geneviève TOMBRET Attichy

Jacky DURAND équipe de renfort

Sandrine NAYROLLES Beauvais

Maryse COZETTE Creil

Marie-Line DOURIEZ Clermont

Patricia LECLERCQ Breteuil